

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit du mois de novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SOUS-BROU, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. LEVERD Tony, Maire.

La séance était publique.

Date de convocation du conseil municipal 21 novembre 2023.

Présents : M. BELFORT Jean-Claude, , Mme DELORME Sylvie, Mme SERREAU Hélène, Mme GISKA Céline, TOURY Béatrice M. BRUNEAU Jérôme.

Absents : M. SAILLARD Jean-Pierre (donnant pouvoir à Mme SERREAU Hélène), Mme VAMBRE Adeline (donnant pouvoir à Mme DELORME Sylvie),
Mme DELORME Sylvie est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

-Approbation du compte rendu des dernières séances (17/10/2023).

Demande subventions FDI projet voirie 2024

La commission de la voirie a fait un état des lieux des travaux à prévoir pour 2024.

Les chemins communaux des Grandes Tonnes, de la Manchetterie, Thoreau, des Tressendières et le chemin entre RD 137 et le Grimoix entre les Oiselleries et Grimois, doivent faire l'objet partiellement d'un reprofilage et de la réalisation d'un enduit bicouche à émulsion.

Le Conseil Municipal, présentera le projet de réalisation des travaux décrits ci-dessus :

Pour un montant de **66 799.66 € H.T.** soit **80 159.59 € T.T.C.**

Il sollicitera à cet effet une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2024 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention Départementale F.D.I. 50% du H.T. soit 33 399.83 €

Autofinancement 50% du H.T. soit 33 399.83 €

total-montant des travaux H.T.	66 799.66 €
--------------------------------	-------------

L'échéancier prévisible de ces travaux est le suivant :

Début des travaux : 2eme semestre 2024

Fin des travaux : fin 2024

Demande subvention FDI restauration grange

Monsieur le Maire expose le projet de réhabilitation de la grange qui se trouve sur la parcelle AB n°69 et dont le coût prévisionnel s'élève à **45 854.18 € HT** soit **55 025.01 € TTC**. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de Fonds Départemental d'Investissement (FDI).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 45 854.18 € HT

D.E.T.R : 9 170.84 € (20%)

D.S.I.L : 13 756.25 € (30%)

F.D.I : 13 756.25 € (30%)

Autofinancement communal : 9 170.84 € (20%)

L'échéancier prévisible de ces travaux est le suivant :

Début des travaux : 2eme semestre 2024

Fin des travaux : fin 2024

Tarifs salle polyvalente 2024

SALLE POLYVALENTE :

	Hors commune	Commune
1 JOURNÉE	260 €	210 €
2 JOURNÉES	350 €	295 €
3 JOURNÉES	480 €	430 €
VIN HONNEUR	145 €	140 €
ASSOCIATION WEEK-END	1 journée 2 journées	110 € 155 €
ASSOCIATION COMMUNE : GRATUIT LES TROIS PREMIERES UTILISATIONS		100 € 145 €
ASSOCIATION LOCALE semaine 3H/semaine	50 €/ mois	45 €/mois
Réunion ½ journée (du lundi au vend sans utilisation cuisine)	90 €	70 €
Tarif horaire ménage si besoin	60 €	60 €

SALLE DE REUNION :

1 journée	40 €
2 journées	70 €

Tarifs cimetière 2024

Concession trentenaire (pleine terre ou caveau 2 places) ou renouvellement	230 €
Concession cinquantenaire (pleine terre ou caveau 2 places) ou renouvellement	335 €
Superposition pour une 3 ^{ème} place	180 €
Concession trentenaire pour cavurne dans le sol (2 urnes)	230 €
Concession cinquantenaire pour cavurne dans le sol (2 urnes)	335 €
Concession trentenaire columbarium - 1 case (2 urnes)	300 €
Concession cinquantenaire columbarium - 1 case (2 urnes)	500 €
Taxe de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	30 €

Convention déneigement avec un agriculteur

M. le Maire rappelle que la Commune s'est équipée d'une lame niveleuse pour équiper le tracteur d'un exploitant agricole qui procède aux déneigements des routes communales en cas de besoin.

Sachant que la Commune ne dispose pas de tracteur suffisamment puissant pour assurer ce service, Que conformément à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 qui permet aux exploitants agricoles de participer au déneigement des routes, l'exploitant agricole peut apporter son concours à la commune.

Pour sa participation au déneigement, M. le Maire propose que la rémunération de l'agriculteur soit fixée à 65 € de l'heure, frais de carburant compris.

Questions et informations diverses

Distribution colis des Aînés : Commandés à la « Grange du Père Camille » à Brou, ils seront distribués par les élus le samedi 16 décembre à partir de 9H.

Spectacle de Noël : la compagnie des dégivrées présentera « le Noël de Noélie », le 3 décembre à 15h.

Réparations : Sylvie DELORME Propose de réaliser un devis d'un contrat de maintenance pour défibrillateur et de contacter un artisan pour la chaudière de la salle polyvalente.

Journal Eveil Dampierrois : Hélène SERREAU propose de changer le nom du journal.

Dorénavant il sera intitulé « Le p'tit Dampierrois ».

Fermeture Mairie Noël :

La mairie sera fermée du 22 décembre 2023 au 02 janvier 2024 pour les fêtes de fin d'année.

Le prochain conseil se tiendra le 16 janvier 2024 à 20 H.

Séance levée à 22H40.

Le Maire,
M. Tony LEVERD

Secrétaire de séance,
Mme DELORME Sylvie